

interaction

NUMÉRO 121

MAGAZINE D'INFORMATION
PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

ÉDITÉ PAR **UATS UNSA**

2021

PREFECTURES

POLICE

GENDARMERIE

ADMINISTRATION
CENTRALE

JURIDICTIONS
ADMINISTRATIVES

POUVOIR D'ACHAT :
À QUOI VOUS ATTENDRE EN 2022 ?

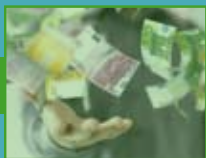
DECRYPTAGE
ACCORD SUR LE TÉLÉTRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

10€
pour
4 numéros



SOMMAIRE

4



À LA UNE

- Pouvoir d'achat : à quoi vous attendre en 2022 ?
- Congés 2022, comment en avoir plus avec moins ?

8



DÉCRYPTAGE

- Accord sur le télétravail dans la fonction publique

9



ENTRE NOUS

- Une nouvelle section dans le Val d'Oise

11



POINT DE VUE

- Le supplément familial de traitement (SFT)

11



EN BREF

- GIPA 2021 : suis-je concerné ?
- Covid-19 à l'école: et si votre enfant l'a attrapé ?!

15



- Nouveau bulletin d'adhésion

Abonnement INTERACTIONS (gratuit pour nos adhérents) 10 euros pour 4 numéros
à retourner à UATS Unsa (1 Place Saint Etienne- 31038 Toulouse Cedex 9)

Nom :

Adresse :

Code Postal // Ville :



Chères et chers collègues

Cette année, si particulière se termine. Avec la pandémie qui nous a tous touchés si cruellement, nos conditions de travail ont été remises à plat sans que nous ayons connu un tel précédent : confinements, télétravail, fermeture d'entreprises....

Pourtant, à l'Unsa, nous voulons rester positif, aller de l'avant, continuer à nous battre pour nos acquis sociaux. Tous les jours, l'engagement de nos délégués, sur le terrain nous le prouve.

C'est ainsi que les catégories C, souvent oubliées des hautes strates, verront, grâce à nous une revalorisation des grilles inédite.

Le télétravail sera également indemnisé, dans la limite d'un plafond de 220 euros par an puisque, ainsi que nous avons pu le faire reconnaître, l'agent en télétravail à son domicile engage des frais

Egalement, à année exceptionnelle, nous avons réussi à obtenir une bonification exceptionnelle de 60 euros pour les bénéficiaires des chèques vacances.

Et ce n'est pas fini, un forfait de 15 euros sur le montant mensuel de sa mutuelle santé sera désormais recevable.

C'est pourquoi, avec nous mes chers collègues, aujourd'hui, et encore demain, vous pourrez dire « **Moi ça va ! Je suis à l'Unsa !** »



Paul AFONSO

Secrétaire Général UATS Unsa





Pouvoir d'achat : à quoi vous attendre en 2022 ?

MAGALI SOUVERAIN, D'APRÈS UNSA FONCTION PUBLIQUE

La Conférence sur les perspectives salariales réunie le 6 juillet a permis à la ministre de la fonction publique de faire plusieurs annonces sur la rémunération des agents publics pour 2022. L'UNSA regrette que le gel de la valeur du point d'indice se poursuive mais note les avancées obtenues dans les nouvelles grilles des deux premiers grades des agents de catégorie C des trois versants.



➤ À LA DEMANDE DE L'UNSA FONCTION PUBLIQUE

■ Revalorisation du début de carrière pour les agents de catégorie C1 et C2 avec des hausses de points d'indice dès le 1er échelon.

■ Accélération de carrière avec des réductions de la durée de la totalité des grades. La grille du premier grade (C1) s'étend sur 19 ans (au lieu de 25 ans) et la grille du second grade (C2) sur 20 ans (au lieu de 25 ans).

■ Bonification exceptionnelle d'ancienneté de un an, attribuée à tous les agents de la catégorie C au 1er janvier 2022. Gagner un an dans l'ancienneté d'échelon permet de passer à l'échelon supérieur un an plus tôt.

Dans le cadre du protocole "égalité professionnelle femme/homme" signé par l'UNSA, le gouvernement

s'engage dans une politique de convergence indemnitaire vis-à-vis des agents exerçant dans les filières administratives et une politique d'amélioration des ratios pro/pro permettant d'augmenter le nombre de promotions. Ces mesures s'ajouteront à celles déjà obtenues dans les ministères concernés.

Ainsi des agents de 39 corps de catégorie B et de 40 corps de catégorie C seront concernés.

62% de promotions supplémentaires par rapport à 2020 (11 400 agents promus en plus).

Des mesures de convergences indemnitaires concerneront les corps interministériels pour 14 000 agents de catégorie A et 36 000 agents de catégorie B.

Pour l'UNSA, ces trois mesures peuvent permettre des hausses significatives de la rémunération et de la part indemnitaire des agents concernés. Elle facilitera la mobilité entre ministères.

À SAVOIR

Aucun agent ne sera sous le SMIC

- En 2022, aucun contractuel à temps plein ou élève ne verra sa rémunération être inférieure au SMIC.
- L'indice de pied de grade (catégorie C1) sera porté à 337 (+5 points d'indice) dès le 1er janvier 2022 et à 338 pour le second grade (catégorie C2).

NOUVELLE GRILLE C1 AU 1^{ER} JANVIER 2022

ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	GAIN EN POINT	DURÉE
11	382		
10	372		4 ans
9	363	+9	3 ans
8	354	+6	3 ans
7	351	+9	3 ans
6	348	+11	1 ans
5	345	+9	1 ans
4	342	+7	1 ans
3	339	+5	1 ans
2	338	+5	1 ans
1	337	+5	1 ans



NOUVELLE GRILLE C2 AU 1ER JANVIER 2022

ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	GAIN EN POINT	DURÉE
12	420		
11	412		4 ans
10	404		3 ans
9	392		3 ans
8	380		2 ans
7	370	+5	2 ans
6	365	+11	1 ans
5	360	+14	1 ans
4	354	+8	1 ans
3	346	+10	1 ans
2	342	+7	1 ans
1	338	+4	1 ans

➤ ACCUEIL ET SUIVI DES APPRENTIS

Une mesure supplémentaire porte sur la création d'une indemnité de 500 € par an versée aux maîtres d'apprentissage. Cette mesure, pour l'UNSA, facilitera l'accueil et le suivi des apprentis. L'UNSA demande son extension aux deux autres versants de la fonction publique et aux agents suivant des jeunes en alternance.



➤ MAINTIEN DES RÉMUNÉRATIONS POUR LES LAURÉATS D'UN CONCOURS INTERNE

Un agent réussissant un concours pourra conserver sa rémunération lorsqu'il intégrera une école de service public. Ce n'était pas le cas jusque-là. Pour l'UNSA, cette mesure va faciliter les promotions internes et encourager les agents réticents jusque là à perdre une partie de leur rémunération pendant leur formation. En août 2021, le magazine Marianne s'est « amusé » à décrypter la jungle des décrets et des arrêtés pour tenter de déterminer dans quelle mesure le pouvoir d'achat des fonctionnaires français a baissé. Se basant sur un laps de temps compris entre 1982 et en 2021, du début de carrière, l'étude ne prend en compte ni la question des primes ni celle des retraites. Il sera donc possible d'ergoter, mais le constat reste celui d'un indiscutable recul

du pouvoir d'achat dans la fonction publique. Pour mémoire, en 1982, un secrétaire administratif (de catégorie B, classe normale) gagnait en début de carrière - hors primes - l'équivalent de 1663 euros actuels par mois, soit 1,37 fois le smic (sommes exprimées en euros d'aujourd'hui, en tenant compte de l'inflation).

En gagnant désormais 1462 euros mensuels (0,94 fois le smic), soit une perte de 201 euros par mois, un secrétaire administratif a perdu l'équivalent de 1,6 mois de salaire par an.

Sources: Légifrance, Emploithèque (grille indiciaire) pour le calcul des rémunérations, Insee pour les calculs de pouvoir d'achat.).

.....



Congés 2022, comment en avoir plus avec moins ?

PAR MAGALI SOUVERAIN

Chaque année, et pour tout le monde, c'est pareil. Au moment de poser les congés, la perspective des belles vacances qui s'annoncent est souvent ternie par le décompte des jours restants. Et le solde fond comme neige au soleil si on n'y prend garde.



Aussi, cette année encore, nous vous indiquons comment poser vos jours de congés, autour des fêtes pour en gagner plus. Malheureusement, en 2022 l'optimisation des congés sera un peu réduite. En effet, sur onze jours fériés, quatre tomberont en plein week-end cette année. Le jour de l'An aura ainsi lieu un samedi, le 1er et le 8 mai un dimanche, tout comme Noël. Bref, c'est la poisse. Essayons de voir comment améliorer tout ceci.

La bonne nouvelle, c'est qu'il sera tout de même possible d'obtenir 46 jours de vacances en ne posant que seulement 17 jours de congés ! On vous dit comment faire.

Pâques, en avril

Le lundi de Pâques, le 18 avril, vous permettra de vous offrir un week-end prolongé de trois jours, voire de quatre, si vous posez le vendredi ou le mardi également.

L'Ascension en mai

Le jeudi de l'Ascension tombe cette année le 26 juin. Il sera ainsi possible de poser le vendredi 27 afin de profiter d'un week-end de quatre jours.

Pentecôte, en juin

En posant le vendredi 3 juin, vous pourrez bénéficier d'un week-end de quatre jours, jusqu'au lundi 6 juin, le lundi de Pentecôte.

La fête nationale, en juillet

Le 14 juillet tombant un jeudi, vous pourrez poser le vendredi 15 pour profiter de quatre jours de congés. Les agents à temps partiel le mercredi poseront également les lundi et mardi précédents pour avoir la semaine.

L'Assomption, en août

En posant le vendredi précédent, vous pourrez bénéficier d'un week-end de quatre jours avec l'Assomption, qui a lieu le lundi 15 août.

La Toussaint et l'Armistice 1918, en novembre

Le mardi 1er novembre (la Toussaint) et le vendredi 11 novembre (Armistice 1918) seront également l'occasion de poser un jour supplémentaire à chaque fois.





Accord sur le télétravail dans la fonction publique

MAGALI SOUVERAIN ET UNSA FONCTION PUBLIQUE

L'UNSA Fonction Publique a signé l'accord-cadre "télétravail" le 13 juillet 2021. Depuis septembre 2021, ainsi que nous vous l'annoncions dans nos précédents numéros, les agents publics peuvent télétravailler trois jours par semaine au maximum

L'UNSA satisfait

Au plus fort de la crise sanitaire, plus de la moitié des agents publics de l'État ont télétravaillé, jusqu'en mai, moment où le calendrier a été assoupli.

A noter : un proche aidant, après l'accord de sa hiérarchie, pourra télétravailler plus de trois jours par semaine, de même qu'une femme enceinte, sans avoir besoin de l'accord préalable de son médecin.

PETIT RAPPEL DU CONTENU DE L'ACCORD

- ☐ › L'encadrement du télétravail en période de circonstances exceptionnelles,
- ☐ › La réaffirmation du volontariat et de la réversibilité (avec un retour aux conditions de travail initiales),
- ☐ › La nécessité de préserver les collectifs de travail,
- › La formation et l'accompagnement des agents et des encadrants,
- › La prise en compte de la santé, de la sécurité et des conditions de travail,
- › La consécration du droit à la déconnexion et la prise en compte de la mesure de la charge de travail,
- › La prise en compte des situations particulières (femmes enceintes, personnes en situation de handicap, proches aidants) et des enjeux d'égalité professionnelle.
- › La protection des données personnelles et la prévention des contrôles abusifs,
- › L'indemnisation obligatoire avec un montant significatif, y compris pour les périodes de télétravail subies. Un montant progressif fixé à 2,5€ / jour plafonné à 220€/an (désocialisé et défiscalisé), sans seuil de déclenchement (indemnisation dès le 1er jour de télétravail), et avec un paiement trimestriel.



ENTRENOUS

L'UATS-Unsa se développe

Une nouvelle section dans le Val d'Oise

Convaincu par un syndicalisme pragmatique et de proximité; Yvan MAUPATE a souhaité s'engager avec l'UATS-Unsa pour soutenir et défendre ses collègues.

Dawid MARIO LIBOUBAN Secrétaire régional Ile de France et Yvan MAUPATE Délégué UATS-Unsa devant la sous-préfecture d'Argenteuil

Contact : yvan.maupate@unsa-interieur.fr

L'UNSA le syndicat qui monte !

Le syndicat qui compte !

L'UATS-Unsa, votre organisation syndicale de FUNSA représentative au ministère de l'Intérieur (la seule sur tous les périmètres : Préfectures, Police Nationale, Secrétariat Général, Gendarmerie Nationale, Juridictions administratives, ...), au ministère des Outre-mer, dans les services du Premier ministre, au Conseil Constitutionnel

UATS-Unsa Bureau National 1 place Saint Etienne, 31038 Toulouse cedex 09
Tél : 05.61.12.83.83 / Internet : www.unsa-interieur.fr Mail : bureau national@unsa-interieur.fr



Le supplément familial de traitement (SFT)

Le supplément familial de traitement (SFT) est versé à tout agent public, fonctionnaire ou contractuel, qui a au moins un enfant à charge de moins de 20 ans (à charge au sens des prestations familiales). Son montant dépend du nombre d'enfants à charge et de l'indice majoré de l'agent.

Si vous êtes tous les 2 agents publics, le SFT n'est versé qu'à un seul des 2 parents sur la base d'une déclaration commune de choix du bénéficiaire. Ce choix peut être modifié au terme d'un délai d'un an. Sachant que le montant du SFT dépend principalement de l'indice majoré, plus l'indice majoré du parent choisi est élevé, plus le montant du SFT est élevé.

Pour l'obtenir, vous devez demander le SFT par écrit à votre direction des ressources humaines qui vous indiquera les justificatifs à remettre (copie du livret de famille, acte de naissance, etc.). Le SFT est versé chaque mois, à partir du 1er jour du mois suivant celui au cours duquel les conditions pour en bénéficier sont remplies. Le versement cesse au 1er jour du mois au cours duquel les conditions ne sont plus remplies. Le SFT se compose d'un élément fixe qui dépend du nombre d'enfants à votre charge et d'un élément proportionnel à votre

traitement indiciaire brut. Si vous percevez une nouvelle bonification indiciaire (NBI), elle s'ajoute à votre traitement indiciaire pour le calcul du SFT. La somme des 2 composants du SFT ne peut être ni inférieure à un montant minimum plancher, ni supérieure à un montant maximum plafond. Le montant minimum du SFT est le SFT correspondant à l'indice majoré 449 et le montant maximum est le SFT correspondant à l'indice majoré 717.

Ainsi, si votre indice majoré est inférieur ou égal à 449, vous percevez le SFT au taux minimum correspondant à l'indice majoré 449. Et si votre indice majoré est supérieur ou égal à 717, vous percevez le SFT au taux maximum correspondant à l'indice majoré 717. Si votre indice majoré est compris entre 449 et 717, vous bénéficiez d'un SFT en partie proportionnel à votre traitement brut. Si vous travaillez à temps partiel, la part



proportionnelle, calculée sur votre traitement brut, est réduite. Toutefois, le SFT ne peut pas être inférieur au montant minimum versé à un agent travaillant à temps plein et ayant le même nombre d'enfants à charge. Si vous travaillez à temps non complet ou incomplet, le SFT est versé en

fonction du nombre d'heures de service rapportées à la durée légale et hebdomadaire du travail sauf si vous n'avez qu'un seul enfant. Dans ce cas, l'élément fixe de 2,29 € n'est pas réduit. Le SFT est cumulable avec les autres allocations familiales auxquelles vous avez droit.

À SAVOIR

En cas de congé maladie et de grève, le SFT est maintenu en totalité

MONTANTS MINIMUM ET MAXIMUM DU SFT

NOMBRE D'ENFANTS	PART FIXE	PART PROPORTIONNELLE AU TRAITEMENT BRUT	MINIMUM MENSUEL	MAXIMUM MENSUEL
1	2,29 €		2,29 €	2,29 €
2	10,67 €	3 %	73,79 €	111,47 €
3	15,24 €	8 %	183,56 €	284,03 €
Par enfant supplémentaire	4,57 €	6 %	130,81 €	206,17 €

EN CAS DE SÉPARATION DES PARENTS

Si l'un d'entre vous a la garde de tous les enfants, le SFT est calculé sur la base de votre indice.

Si vous avez la garde d'un ou plusieurs enfants et votre ex-conjoint, la garde d'un ou plusieurs autres enfants, chacun de vous perçoit un SFT calculé selon son indice et le nombre d'enfants à sa charge. Toutefois, dans les 2 cas, vous pouvez demander que le SFT soit calculé selon l'indice de votre ex-conjoint, s'il est plus élevé, éventuellement, en prenant en compte tous les enfants dont il a la charge. Vous devez en faire la demande par écrit au service gestionnaire de votre ex-conjoint. Le SFT est alors versé à chacun d'entre vous au prorata des enfants à votre charge respective. Vous avez droit au SFT dès lors que vous assumez la charge effective et permanente des enfants, même si votre ex-conjoint(e) vous verse une pension alimentaire.

Si un seul parent est agent public et suivant le droit de garde accordé à l'un ou l'autre des parents, les droits diffèrent. Ainsi le SFT est calculé en prenant en compte tous les enfants dont l'agent public est le parent ou a la charge, et en fonction de son indice. Le SFT est versé à chaque ex-membre du couple au prorata des enfants à sa charge. Si la parent non agent public a la garde de tous les enfants, il perçoit le SFT en totalité. Si vous faites une demande conjointe de partage, vous ne pouvez demander la modification de ces conditions de versement qu'au bout d'un an, sauf changement des conditions de résidence de l'enfant.

À SAVOIR

➤ Le montant du SFT versé au parent non fonctionnaire est réduit du montant des cotisations sociales dues par le fonctionnaire (CSG, CRDS, retraite additionnelle).

➤ En cas de résidence alternée de l'enfant, le SFT peut être partagé par moitié entre les 2 parents sur demande conjointe ou à la demande de l'un d'entre eux.

Le SFT dû à chaque parent est calculé de la manière suivante :

On calcule d'abord le SFT de base en fonction de tous les enfants dont l'agent public a la charge (enfant en garde alternée et autres enfants à charge).

Puis, on applique à chaque enfant un coefficient qui dépend de son mode de garde :

S'il est en garde alternée, son coefficient est de 0,5

Si l'enfant vit en permanence au domicile du parent, son coefficient est de 1

Ensuite, pour chaque enfant, le calcul est le suivant :

SFT de base x coefficient / nombre d'enfants à charge
Pour finir, il faut additionner le SFT de chaque enfant.

À SAVOIR :

le montant du SFT versé au parent non fonctionnaire est réduit du montant des cotisations sociales dues par le fonctionnaire (CSG, CRDS, retraite additionnelle).



GIPA 2021 : suis-je concerné ?

L'UNSA Fonction Publique a demandé et obtenu que l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) soit reconduite pour l'année 2021

Le taux d'inflation retenu est de 3,78% pour les cinq dernières années, taux bien supérieur à l'évolution de la valeur du point d'indice, toujours gelée, dont l'UNSA demande la revalorisation. RDV sur le site de l'UATS Unsa pour vérifier votre éligibilité grâce à notre calculateur La GIPA au titre de 2021 résulte d'une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut et de l'indice des prix à la consommation, sur la période de référence du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2020. Si votre traitement indiciaire brut a évolué moins vite que

l'inflation, une indemnité correspondant à la « perte de pouvoir d'achat » vous est due !

Pour l'UNSA Fonction Publique, c'est l'augmentation de la valeur du point d'indice qui doit garantir le pouvoir d'achat de tous les agents publics ! (et non les avancements individuels d'échelon ou de grade, et au besoin une indemnité qui compense individuellement la baisse du pouvoir d'achat).

COMMENT SAVOIR ?

Taux de l'inflation : + 3,78 % ;
Valeur moyenne du point en 2016
55,7302 euros
Valeur moyenne du point en 2020
56,2323 euros

Rappel des conditions d'attribution de la GIPA

La GIPA est attribuée sous conditions :

- aux fonctionnaires rémunérés sur un emploi public pendant au moins trois ans entre le 31/12/2016 et le 31/12/2020 ;
- aux contractuels en CDD ou en CDI, rémunérés de manière expresse par référence à un indice et employés de manière continue par le même employeur public.

Sont notamment exclus du dispositif les fonctionnaires ayant un grade dont l'indice terminal dépasse la hors-échelle B, les agents en disponibilité, en congé parental ou de présence parentale, les agents de catégorie A nommés sur un emploi fonctionnel, les agents contractuels dont le contrat ne fait pas expressément référence à un indice et les agents ayant subi une sanction disciplinaire ayant entraîné une baisse de leur traitement indiciaire.



Covid-19 à l'école: et si votre enfant l'a attrapé ?!

➤ BONNE NOUVELLE EN CAS DE MAUVAISE

Alors que les élèves ont fait leur rentrée des classes avec un protocole sanitaire strict, le ministère du Travail a annoncé que les parents d'un enfant cas contact ou infecté par le Covid-19, en quarantaine, pourront bénéficier de plusieurs solutions: l'arrêt de travail ou le dispositif d'activité partielle, pour les salariés du secteur privé, l'autorisation spéciale d'absence, pour les salariés du secteur public. Si votre enfant est cas contact ou en cas de fermeture de classe, en tant que parents d'élève, vous

pourrez demander une "autorisation spéciale d'absence" si vous devez garder votre enfant. Votre rémunération sera maintenue à 100%.

Pour pouvoir bénéficier de ces différents dispositifs, les parents concernés devront fournir un document attestant de la fermeture de la classe ou de l'école de leur enfant. Il pourra s'agir d'une attestation envoyée par l'école ou encore d'un document de l'Assurance maladie en fonction des cas.

➤ À savoir :

Cette année, sachez qu'un cas de Covid-19 dans une classe en primaire entraînera sa fermeture. Au collège ou au lycée, seuls les élèves cas contacts qui ne sont pas vaccinés devront s'isoler une semaine.



Calendriers de Paye et scolaire

	zone A Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	zone B Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	zone C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
RENTRÉE SCOLAIRE 2021	Jour de reprise : jeudi 2 septembre 2021		
VACANCES TOUSSAINT	Fin des cours : Samedi 23 octobre 2021 dans toutes les zones Jour de reprise : Lundi 8 novembre 2021 dans toutes les zones		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : Samedi 18 décembre 2021 dans toutes les zones Jour de reprise : Lundi 3 janvier 2022 dans toutes les zones		
VACANCES D'HIVER 2021	Fin des cours : Samedi 12 février 2022 Reprise des cours Lundi 28 février 2022	Fin des cours : Samedi 5 février 2022 Reprise des cours Lundi 21 février 2022	Fin des cours : Samedi 19 février 2022 Reprise des cours Lundi 7 mars 2022
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : Samedi 16 avril 2022 Reprise des cours Lundi 2 mai 2022	Fin des cours : Samedi 9 avril 2022 Reprise des cours Lundi 25 avril 2022	Fin des cours : Samedi 23 avril 2022 Reprise des cours Lundi 9 mai 2022
PONT DE L'ASCENSION 2022	Fin des cours : mercredi 25 mai 2022 Jour de reprise : lundi 30 mai 2022		
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : Jeudi 7 juillet 2022 dans toutes les zones		

CALENDRIER DE LA PAYE DÉCEMBRE 2020 À JANVIER 2022

Décembre 2021	22
Janvier 2022	27
Février 2022	24
Mars 2022	29
Avril 2022	27
Mai 2022	27
Juin 2022	28
Juillet 2022	27
Août 2022	29
Septembre 2022	28
Octobre 2022	27
Novembre 2022	28
Décembre 2022	21
Janvier 2023	27



le signature :



PLAQUETTE

CARTE de VISITE

CRÉATION

FLYER

Editeur spécialisé dans l'impression DES AGENDAS, ET CALENDRIERS

1. IMPRIMERIE OFFSET

Nous vous proposons l'impression offset de tous vos supports, de la carte de visite au grand format, ainsi que les finitions (pelliculage, vernis sélectif, dorure, etc.) et façonnages (pliage, dos carré collé, etc.).

2. IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

Notre parc machine est à votre disposition pour répondre à la quasi totalité de vos projets d'impression numérique, sur tous types de supports (pvc, bâche, forex, akylux, bois, carton, plexy, aluminium, etc.).

3. ATELIER GRAPHIQUE

Afin de vous proposer un service de qualité, nous mettons à votre disposition notre atelier graphique, pour la création complète de votre support de communication, ou pour que nos graphistes vérifient l'intégralité vos fichiers.